

**DEPARTEMENT DE LA REUNION**  
**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION**  
**TERRITOIRE DE LA CÔTE OUEST**  
SAINT LEU – TROIS BASSINS – SAINT PAUL  
LE PORT – LA POSSESSION

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le

ID : 974-249740101-20250605-2025\_055\_BC\_6-DE



**EXTRAIT DU PROCES VERBAL**  
**DES DÉLIBÉRATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**

Séance du 2 juin 2025

Nombre de membres en exercice : 16  
Nombre de présents : 13  
Nombre de représentés : 3  
Nombre d'absents : 0

**Secrétaire de séance** : M. Irchad OMARJEE

**OBJET**

**AFFAIRE N°2025\_055\_BC\_6**  
**Programme ITI 2021/2027 : Avis**  
**relatif au projet d'aménagement du**  
**bourg du Plate**

**ÉTAIENT PRÉSENT(E)S :**

M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Denise DELAVANNE - M. Irchad OMARJEE - Mme Laetitia LEBRETON - Mme Mireille MOREL-COIANIZ - Mme Roxanne PAUSE-DAMOUR - Mme Vanessa MIRANVILLE - M. Henry HIPPOLYTE - M. Fayzal AHMED-VALI - M. Bruno DOMEN - M. Philippe LUCAS - M. Daniel PAUSE - M. Christophe DAMBREVILLE

**Nombre de votants** : 16

**NOTA :**

Le Président certifie que :

- la convocation a été faite le :  
27 mai 2025

- date d'affichage et de publication de la  
liste des délibérations au plus tard le  
09/06/2025

**ÉTAIENT REPRÉSENTÉ(E)S :**

Mme Huguette BELLO procuration à M. Emmanuel SERAPHIN - Mme Mélissa COUSIN procuration à Mme Denise DELAVANNE - M. Olivier HOARAU procuration à M. Henry HIPPOLYTE

**BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 2 JUIN 2025**

**AFFAIRE N°2025 055 BC 6 : PROGRAMME ITI 2021/2027 : AVIS RELATIF AU PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG DU PLATE**

**Le Président de séance expose :**

**I. Contexte :**

Le projet d'aménagement du « bourg du Plate » s'étend le long du chemin de la Découverte, reliant divers équipements tels que les écoles maternelle et élémentaire, une plateforme administrative, une place foraine, un plateau sportif, un stade de football, jusqu'à la maison de quartier.

Ce pôle d'activités vient renforcer le petit centre urbain de ce « village des Hauts de l'Ouest », qui regroupe commerces et services le long de la RD3.

L'opération de Résorption de l'Habitat Insalubre (RHI), réalisée en amont du chemin de la Découverte, a permis de structurer et d'améliorer le réseau de voirie dans la partie haute du bourg. Elle a également offert une diversité de logements, favorisant le bien-être des habitants en milieu rural et répondant à la demande croissante en logements.

La Commune souhaite poursuivre la structuration du bourg dans le but de favoriser l'épanouissement, le bien-être et l'amélioration du cadre de vie de ses habitants.

**II. Les objectifs du projet sont les suivants :**

Le projet consiste à renforcer les équipements publics existants au Plate Saint-Leu par l'aménagement d'un espace de loisirs de plein air, sur une superficie d'environ 2500 m<sup>2</sup>.

Il s'agit de maintenir, et de consolider les aménagements en lien avec les écoles, les activités de loisirs, les rencontres sportives.

**III. Description de l'opération**

Cette opération consiste à :

- Aménager les espaces et réaliser des agrès et des modules d'activités de sport de plein air de type « street work out, » ;
- Réorganiser les gradins du stade après démolition de l'ouvrage vétuste existant en maçonnerie, et proposer des gradins paysagers polyvalents adaptés au site pour permettre d'accueillir environ 70 à 80 personnes ;
- Réaliser une aire de jeux pour enfants (4 à 12 ans) sur une surface d'environ 350 m<sup>2</sup> ;
- Conforter et sécuriser l'ensemble des plateformes aménagées, par tous moyens de soutènement, de talus stabilisés, etc ;
- Procéder à l'embellissement du site par des espaces végétalisés de qualité et constituer également un écran face aux vents dominants et une isolation le long de la voirie ;

- Mettre en place un nouveau réseau d'éclairage public sur l'ensemble de la zone (stationnement, accès, placette, et les aires de jeux) ;
- Assurer le stationnement d'une vingtaine de véhicules avec une bonne desserte du stade, des vestiaires et de la cour de service de l'école élémentaire du Plate ;
- Aménager une placette d'accueil à l'entrée du site avec du mobilier et une signalétique adaptée ;
- Assurer la desserte en eau pour les besoins d'une fontaine publique et l'entretien des espaces verts ;
- Réaliser des toilettes publiques.

• La localisation



#### IV. Planning prévisionnel

	Début (mois-année)	Fin (mois-année)
<b>Études</b>	Octobre 2024	Février 2025
<b>Travaux</b>	Juin/Juillet 2025	Février 2026

#### V. Planning de financement

<u>Sources de financement</u>	Montant hors TVA (en €)	%
UE - FEDER	832 189,62	75%
Maître d'Ouvrage	281 709,73	25%
<b>Coût total éligible</b>	<b>1 113 899,35</b>	

Le coût global de l'opération est de 1 208 580 € TTC (1 113 899,35 € HT). Il est attendu une subvention FEDER maximale de 832 189,62 €.

#### VI. Les crédits ITI

##### • Crédits programmés

L'enveloppe disponible pour la période 2021-2027 correspondant au volet rural du contrat territorial ITI-TO s'élève à 6 833 876 €. Quant au volet urbain, il est doté de 6 158 865 €.

Le TCO, en tant qu'Entité Territoriale ITI, doit se prononcer sur ce projet.

A reçu un avis favorable en Conférence Des Maires du 28/05/2025.

A reçu un avis favorable en Commission Aménagement et Logement du 30/04/2025.

**LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,**  
**Où l'exposé du Président de séance,**

**APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ ET À L'UNANIMITÉ DÉCIDE DE :**

- **PRENDRE ACTE** du projet d'aménagement du bourg du Plate à Saint-Leu ainsi que de l'avis favorable qui sera transmis au Comité Territorial (annexé au présent rapport) ;

- **AUTORISER** le Président ou tout autre personne habilitée par lui à signer tout document y afférent.

Envoyé en préfecture le 05/06/2025

Reçu en préfecture le 05/06/2025

Publié le



ID : 974-249740101-20250605-2025\_055\_BC\_6-DE

Pour extrait conforme au registre des délibérations de la Communa

Fait à Le Port, le  
Le Président de séance  
Emmanuel SERAPHIN  
Président